

DÉCHETS DANGEREUX

L'enquête est figée

Suite inachevée de Saint-Basile faute d'argent

Louis-Gilles Francoeur

À QUATRE MOIS de la remise de son rapport, l'enquête publique sur la gestion des BPC et des déchets dangereux au Québec arrive difficilement à démarrer.

C'est ce qui ressort d'une entrevue accordée hier au DEVOIR par le président du BAPE, M. Victor Goldbloom, qui attend encore le déblocage d'un budget de recherche et d'audience par le Conseil du Trésor. La documentation promise en fé-

vrier au public et aux groupes environnementaux sur les différentes technologies d'élimination ou de recyclage n'est pas encore disponible - encore moins vulgarisée - et les commissaires n'ont pas encore embauché un seul expert pour décortiquer le dossier.

M. Goldbloom a précisé que le rapport de cette enquête, annoncée au début de novembre par l'ex-ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, devra être remis à la nouvelle titulaire, Mme Lise Bacon, non pas en décembre mais en septembre. LE DEVOIR a aussi appris auprès

de hauts fonctionnaires que le ministère de l'Environnement n'avait pas encore remis à la commission un état complet de la situation, c'est-à-dire un dossier exhaustif sur les déchets dangereux produits au Québec, leurs incidences environnementales respectives, sur les forces et faiblesses des politiques et moyens mis en branle jusqu'ici pour les éliminer ainsi que le bilan des services gouvernementaux sur les technologies disponibles au Québec et ailleurs.

Comment le BAPE pourra-t-il livrer en quatre mois un rapport sur

Voir page 10: L'enquête



Première victime de l'opération-remorquage, hier, boulevard de Maisonneuve.

PHOTO JACQUES GRENIER

SELON LE DIRECTEUR DES ÉLECTIONS

La démocratie électorale est en danger au Canada

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'administration du processus électoral au Canada est en état de crise, a affirmé hier le Directeur général des élections Jean-Marc Hamel.

Il craint que « le processus démocratique ne soit très bientôt en danger » si le gouvernement ne procède pas dans les plus brefs délais à une

révision en profondeur de la Loi électorale du Canada.

Cette loi vieille de 15 ans est « dépassée » et nombre de ses dispositions sont « à la fois archaïques et inadéquates », a déclaré en conférence de presse M. Hamel, dont le rapport annuel était déposé hier aux Communes.

Cette situation a fait en sorte que M. Hamel, qui a dirigé six scrutins fédéraux, a eu à faire face l'année dernière à « son élection la plus difficile en 23 ans ».

« Le système électorale en est arrivé au point où il ne peut plus en prendre », a affirmé le Directeur général des élections, qui espère prendre sa retraite avant la fin de l'année.

Il faut d'abord et avant tout, selon lui, éliminer les conflits entre la loi électorale et la Charte canadienne des droits et libertés. Il serait « tragique » à son avis que les prochaines élections se tiennent sans que rien n'ait été fait à ce sujet.

Voir page 10: La démocratie

L'opération remorquage est lancée

Jean-V. Dufresne

PREMIER JOUR de l'opération remorquage dans les rues de Montréal, le bilan est positif. Hier midi, on ne comptait que 33 « victimes » du nouveau règlement qui autorise désormais l'enlèvement des véhicules en contravention dans les rues les plus achalandées du centre-ville de Montréal. Les coupables auront déboursé, outre l'amende ordinaire de \$ 35, une somme égale pour récupérer leur voiture dans le stationnement municipal le plus proche de l'imparadmissible délit.

Mais 42 véhicules n'ont écopé que d'une amende de \$ 35, à défaut

d'avoir pu les remorquer, étant trop lourds. Montréal devra se doter de quatre ou cinq remorqueuses plus puissantes pour venir à bout de ceux-là.

Pour le reste, 109 conducteurs ont été tout simplement « signifiés », dans le jargon du Contentieux municipal, heureux de s'être trouvés au volant de leur véhicule en stationnement illégal par les patrouilleurs. Ils en sont quittes pour un avertissement, accueilli avec soulagement, on le devine.

« Ceux-là, on ne les reverra pas de sitôt non plus, car le message a passé. S'il faut 40 remorqueuses pour déloger les grandes artères, nous les utiliserons », nous prévient le responsable de l'opération, M. André David, en rappelant

que celle-ci « n'a pas pour but de punir, mais de prévenir ».

M. David rappelle en effet que l'opération « constitue la première phase, indispensable, pour accélérer le service du transport en commun à Montréal. La Ville ne fait pas un sou de plus. Le déboursé additionnel de \$ 35 en sus de l'amende ordinaire est remise au remorqueur ».

Le délinquant acquitte la totalité de la contravention lorsque le billet lui est signifié, il n'a pas à acquitter le tarif du stationnement municipal, et il est à l'abri d'une contravention supplémentaire pour la journée si la remorqueuse a logé son véhicule devant un parcemètre.

Voir page 10: L'opération

Après le vote de grève à la STRSM

Le ton se durcit sur la Rive-Sud

Retrait de la semaine de 4 jours

Martin Pelchat

LA TENSION à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal a encore grimpé d'un cran hier, quand les membres du conseil d'administration ont convenu de retirer aux employés d'entretien leur semaine de quatre jours dès le 24 avril, en attendant la conclusion d'une nouvelle entente.

« C'est le retour à la case départ », a admis le président du conseil, Hugues Aubertin, à l'issue d'une assem-

blée publique convoquée le jour-même pour 16 h et où les usagers brillaient par leur absence.

La résolution adoptée par le Conseil consacre la situation qui prévalait au 31 décembre 1988, avant l'entrée en vigueur de l'entente expérimentale » conclue par l'ancien directeur-général, Georges Molini. Par conséquent, la hausse de 4,5 % des salaires est « suspendue », a précisé M. Aubertin.

Le 23 février dernier, le conseil désavouait l'entente Molini, décidait de négocier une nouvelle entente, mais

Voir page 10: Le ton

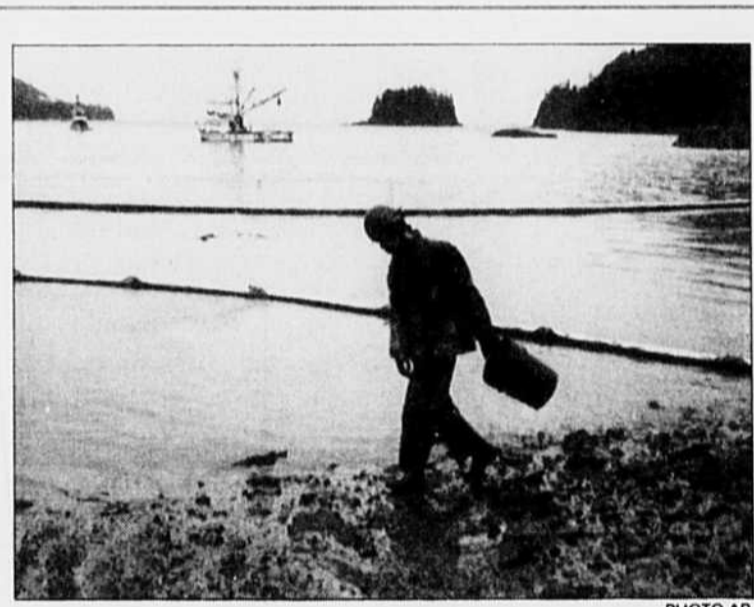


PHOTO AP

Exxon se décide à dépolluer

Cet homme qui tente de nettoyer la plage polluée de Block Island, en Alaska, ne sera bientôt plus seul. La compagnie Exxon a annoncé hier qu'elle embaucherait 4,000 personnes pour nettoyer la plus dévastatrice marée noire des États-Unis, déversée lorsque le Exxon Valdez a heurté un récif sur la côte de l'Alaska. **Page 10**

Les É.-U. annoncent un plan d'aide à la Pologne

DÉTROIT (AFP) — Au moment où le syndicat Solidarité célébrait son retour à la légalité, le président américain George Bush annonçait hier, à Detroit, un vaste plan d'aide économique à la Pologne destiné à encourager les réformes démocratiques dans ce pays.

Contrairement aux « crédits massifs » consentis par l'Ouest à la Pologne dans les années 1970, cependant, et qui ont servi à « éviter les réformes plutôt qu'à les promouvoir », il n'y a pas dans le programme du président Bush « d'aide ou de crédits sans conditions », a-t-on souligné à Washington de source autorisée.

Un responsable du département d'État qui a requis l'anonymat a précisé que le programme de M. Bush était composé « d'étapes, chacune destinée à encourager de nouvelles réformes ». Ce programme accorde en outre une attention particulière « au secteur privé et indépendant qui commencé à émerger en Pologne et

l'engagement du secteur privé occidental dans l'économie polonaise ».

Le président américain a souligné que les États-Unis n'agiraient pas « de façon inconditionnelle ».

« Nous n'offrirons pas d'aide sans demander en retour des pratiques économiques saines. Nous devons nous rappeler que la Pologne est toujours un pays du Pacte de Varsovie, nous ne devons pas prendre de mesures qui compromettraient la sécurité de l'Occident », a dit M. Bush.

M. Bush, qui s'est adressé à la communauté polonaise de Détroit, a indiqué qu'il allait demander au Congrès de faire bénéficier la Pologne du système de préférences généralisées éliminant certaines barrières tarifaires et allait demander au club de Paris de rééchelonner la dette polonaise.

Les États-Unis encourageront d'autre part les investissements privés en Pologne, soutiendront les

Voir page 10: Les É.-U.

ARMES BLANCHES Sévères amendes proposées

Martin Pelchat

IL POURRAIT en coûter jusqu'à \$ 1,000 d'amende aux contrevenants à la nouvelle réglementation interdisant le port des armes blanches dans les lieux publics qui sera étudiée ce soir par la Commission de la sécurité publique de la CUM.

Le ministère de la Justice du Québec étudie pour sa part un projet semblable, qui pour-

Voir page 10: Sévères

LA CHARTE À L'ÂGE DE RAISON (4)

Le Québec à l'heure de la double exclusion

Michel C. Auger

EXCLU POLITIQUEMENT de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1981, le Québec est en voie d'être exclu de son interprétation.

Depuis sept ans que les tribunaux canadiens ont commencé à écrire la nouvelle jurisprudence des droits fondamentaux, le Québec a été la province qui aura, compte tenu de sa population, le moins participé à l'exercice.

En fait, des 92 jugements rendus par la Cour suprême du Canada et qui interprétaient un article ou un autre de la Charte, seulement 11 causes provenaient du Québec.

Exception faite des quatre causes traitant des droits linguistiques de la

minorité anglophone — dont trois atteignaient directement la loi 101 — il n'y aura eu, en sept ans, que sept causes provenant du Québec qui ont fait l'objet d'une décision du plus haut tribunal du pays et qui portaient sur la Charte des droits.

On est bien loin des 30 causes ontariennes ou des 16 de Colombie-Britannique. Cela place le Québec derrière des provinces comme l'Alberta ou la Saskatchewan.

De plus, les causes provenant du Québec sont arrivées au plus haut tribunal du pays sur le tard, rappelle Me Robert Décaray, l'un des avocats québécois qui plaide le plus souvent

en Cour suprême : « A part deux causes sur les droits linguistiques en 1984 et 1985, il a fallu attendre à 1987 — cinq ans après l'entrée en vigueur de la Charte — pour avoir un jugement sur une cause qui provenait du Québec ».

Cette absence commence déjà à se faire sentir. « Le gros de la jurisprudence entourant la Charte commence à être établi et il est déjà remarquable de constater que la Cour ne se sert à peu près jamais de jurisprudence européenne, que les Québécois sont plus portés à lui soumettre, alors qu'elle puise très largement dans la

jurisprudence américaine », estime Me Décaray.

« On se retrouve donc avec une Charte inspirée du Common Law quand nous vivons dans un pays où il y a deux systèmes de droit et où on aurait dû avoir une charte d'inspiration plus internationale », soutient-il.

L'exemple le plus frappant de cette situation est sans doute le jugement dans la cause de l'affichage commercial au Québec de décembre dernier. Le gouvernement québécois avait soumis nombre de précédents européens qui ont tous été écartés par la Cour qui choisissait plutôt de fonder son jugement sur des précédents américains.

La conséquence de cette absence du Québec à formuler la jurisprudence qui donnera son orientation à la Charte des droits est double. D'abord, la notion essentielle de « so-

Voir page 10: Le Québec

AUJOURD'HUI

Tirs aveugles sur Beyrouth

Après une bien brève accalmie, les bombardements ont repris dans la capitale libanaise. **Page 5**

La CÉE et l'union monétaire

La CÉE étudie un projet d'intégration. **Page 13**

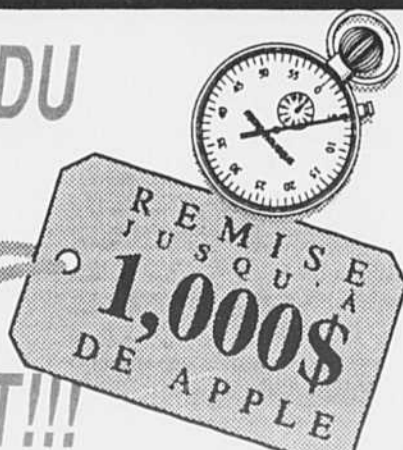
CANADIENS 3 BRUINS 2

Page 18

EXPOS 2 CUBS 1

Page 18

GAGNEZ DU
TEMPS...
ET DE
L'ARGENT!!!



Procurez-vous une solution comptable professionnelle* pour 149\$/mois** et obtenez 300\$ de remise d'Apple.

L'offre comprend:

- Une journée de formation
- 1 logiciel comptable facile d'apprentissage + hypercard
- 90 jours de support téléphonique GRATUIT
- 12 mois de garantie pièces et main-d'oeuvre
- Un choix de clavier français ou anglais
- Un Macintosh™ plus, un disque rigide et une imprimante

Pour informations, contactez Marie-Josée Haspeck 270-4477. Pour les solutions comptables, contactez Benoît Lamoureux au 270-4477.

* le matériel comprend: un Macintosh Plus de Apple, un disque rigide interne de 40 Mo, un disque souple de 800K, une imprimante haute définition (couleur possible), logiciel comptable, HyperCard, la formation, la garantie d'un an, le support téléphonique de 3 mois.

** Location-achat: 36 mois, valeur résiduelle 10\$, approbation de crédit nécessaire. Taxe provinciale en sus, si applicable. *** le programme de remise Apple vous permet d'obtenir jusqu'à 1000\$ de remise par système informatique jusqu'au 31 mai 1989



MICRO BOUTIQUE

MONTRÉAL
512 est, rue Beaubien • tél.: 270-4477
Lun. au mer. 9h à 17h • Jeu. et ven. 9h à 20h • Sam. 9h30 à 17h
Sherbrooke
2433 ouest, rue King • (819) 564-4644
Lun. au mer. 9h à 16h • Jeu. et ven. 9h à 21h

Concessionnaire autorisé

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation. Microsoft est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

SPORTS

Le Canadien arrache le 1er match

Les Glorieux devront se ressaisir pour remporter la série



Larry Robinson n'y va pas de main morte et sert une violente mise en échec à Bobby Joyce. Les deux joueurs s'écroulent sur la glace près de la clôture.

François Lemenu de la Presse Canadienne

LE CANADIEN a été très opportuniste, hier soir au Forum. Même s'il n'a dirigé que 15 tirs au but, le Tricolore a enlevé le premier match de la finale de la division Adams en l'emportant difficilement 3-2 face aux Bruins de Boston.

Russ Courtnall (3e), Mike Keane (2e) et Claude Lemieux (1er) ont joué Andy Moog, John Carter (1er) et Bob Sweeney (2e) ont inscrit les filets des visiteurs.

Le Canadien menait 2-1 après avoir livré deux petites périodes au cours desquelles il n'a démontré aucune imagination en attaque.

En troisième, Lemieux a donné une avance de deux buts au Tricolore après seulement 46 secondes. Mais Sweeney a réduit l'écart à 3-2 à 15:57 pour redonner espoir aux Bruins.

Patrick Roy était devant le filet et il est demeuré vaincu en 32 parties (28-0-4) au Forum cette saison.

Cinq pénalités mineures ont été décernées, ce qui a donné lieu à du

jeu rapide. Le match a d'ailleurs duré moins de deux heures trente.

Un peu chanceux de l'avoir emporté hier soir, les Glorieux devront se retrancher les manches s'ils veulent en faire autant dans la deuxième manche.

Les deux équipes se sont livrées une bonne première période même si neuf tirs seulement ont été dirigés vers les gardiens, dont trois seulement par le Tricolore.

Le rythme de la rencontre a été soutenu dès le départ. Ainsi les quatre tris du Canadien ont eu le temps de faire une présence avant le premier sifflet.

Une erreur de Patrick Roy a cependant permis aux Bruins d'inscrire l'unique filet de la période à 4:39. Utilisant Chris Chelios comme écran, Carter a déjoué Roy d'un lancer d'une cinquantaine de pieds entre les jambières. Un bien mauvais but au début d'une série.

Les Bruins ont eu une autre occasion de marquer en première mais, cette fois, Roy a repoussé le tir de Bob Sweeney.

L'arbitre Terry Gregson a imposé à Claude Lemieux la seule pénalité de l'engagement.

Les Bruins ont dominé le deuxième tiers, ce qui n'a pas empêché le Tricolore de prendre une avance de 2-1 après 40 minutes de jeu.

Courtnall a créé l'égalité à 3:42 lorsque son tir a trouvé le haut du filet d'Andy Moog. La nouvelle coqueluche des partisans du Tricolore venait de sauter dans la mêlée à la place de Patrick Roy, l'arbitre ayant déjà annoncé une pénalité aux Bruins.

Roy a ensuite préservé l'égalité grâce à de beaux arrêts devant Bobby Carpenter et Michael Thelven. Il a aussi profité d'un poteau de Raymond Bourque.

Le Canadien a finalement pris les devants à 18:37 quand Keane a complété un beau jeu de Bobby Smith. Le grand joueur de centre a réussi à lui refiler le disque depuis l'arrière du filet malgré l'intervention de deux Bruins. Keane a ensuite attendu patiemment que Moog se couche sur la glace pour lui glisser le disque sous le corps.

Après deux périodes, les deux équipes avaient déjà eu le temps d'annoncer leurs couleurs pour la suite de la série.

Steven Martinson, Gilles Thibaut, Eric Desjardins et Bob Gainey, blessé, n'ont pas participé à la rencontre. C'est dire que Pat Burns a fait une nouvelle fois confiance à Donald Dufresne. Du côté des Bruins, Billy O'Dwyer, Rob Cimetta, Tommy Lehmann, Stéphane Quintal, Lyndon Byers, Paul Beraldo, Carl Mokosak et Don Sweeney n'étaient pas en uniforme.

Craig Janney a reçu un tir de son coéquipier Garry Galley en plein sur le pied gauche. Il a mis du temps avant de chasser la douleur.

Cam Neely a servi une bonne mise en échec à Rick Green derrière le filet du Canadien en première qui a fait crouler le gros défenseur. Ryan Walter lui a toutefois remis la politesse en le frappant durement le long de la rampe quelques instants plus tard. On risque d'ailleurs de voir de bons coups d'épaule d'ici la fin de la série.

Le défenseur Gord Kluzak, des Bruins, subira mercredi une nouvelle opération au genou gauche. Kluzak, qui avait joué un rôle déterminant dans l'élimination du Canadien l'an dernier, n'a participé qu'à trois matches cette saison. Après autant d'interventions chirurgicales, on voit mal comment le courageux Kluzak pourrait renouer avec la compétition.

Canadien 3, Bruins 2

Table of game statistics for the Canadiens vs Bruins match, including goals, assists, and penalties for both teams.

EXPOS 2, CUBS 1

Une victoire signée le Chat!

Richard Milo de la Presse Canadienne

ANDRES GALARRAGA a laissé sa griffe en claquant un circuit de deux points et les Expos ont battu les Cubs de Chicago 2-1, hier.

Seulement 8,847 personnes ont assisté au match. Galarraga les a invités à revenir en frappant un « vrai » circuit. La balle est tombée loin dans les gradins du champ gauche. Satisfait, il est resté au marbre pour suivre la trajectoire.

Tim Burke (3e) a enregistré son deuxième sauvetage en deux jours. Il a retiré les Cubs dans l'ordre, à la neuvième, pour protéger la victoire de Kevin Gross (2-1).

Andy McGaffigan a également joué un rôle important. À la septième

il a retiré Ryne Sandberg au bâton avec des coureurs aux extrémités, après que Mitch Webster eut chassé Gross à l'aide d'un simple d'un point.

Galarraga a une séquence de six matches avec au moins un coup sûr. Il a atteint les buts à 12 reprises à sept dernières rencontres — neuf coups sûrs, deux fois atteint par un lancer, une erreur.

Gross, lui, a alloué neuf coups sûrs en 6,2 manches face à une équipe qu'il n'aime guère. En carrière, il a une fiche de 5-8 contre les Cubs. Ces derniers connaissent une séquence de sept victoires d'affilée avant de se buter aux Expos.

Les Expos n'ont réussi que cinq coups sûrs, deux fois moins que les Cubs.

Mais ces derniers ont laissé six coureurs sur les buts lors des cinq premières manches. Et ils n'ont pas frappé la longue balle... comme « Gran Gato ».

Mike Maddux (0-2) a subi la défaite.

Le match a mal commencé pour les Expos. Mitch Webster a volé un coup de plus d'un but à Tim Raines en bondissant, à la clôture du champ gauche, pour saisir la balle à 375 pieds du marbre.

Tom Foley a suivi en claquant un coup en flèche dans le gant de Maddux, qui tentait de se protéger. Le lanceur des Cubs a eu le réflexe de placer son gant à la hauteur de la poitrine.

Ce n'est qu'à la quatrième que les Expos ont réussi leur premier coup sûr. Hubie Brooks a frappé un dur roulant vers le champ centre, après deux retraits. Mais il a aussitôt été harponné au deuxième but alors que Tim Wallach était au bâton.

Wallach a été le premier frappeur des Expos à atteindre le deuxième but. Il a amorcé la cinquième en claquant un double près de la ligne du champ gauche.

Dave Martinez a frappé un roulant

au lanceur et Nelson Santovenia a suivi avec un ballon au champ centre. Le premier but étant libre, Maddux a donné un but sur balles à Spike Owen et il a retiré Kevin Gross au bâton.

Andres Galarraga a claqué un vrai circuit pour donner l'avance aux Expos, 2-0, à la sixième. Il ne faisait aucun doute que la balle allait franchir la clôture quand il l'a frappée.

Il a expédié la balle dans les gradins du champ gauche, avec un compte de deux balles et deux prises, après un simple de Tom Foley.

C'est le deuxième circuit de Galarraga et ce ne sera pas son dernier...

Bryn Smith (0-0) se mesurera à Paul Kilgus (1-1), un gaucher, ce soir (19 h 35). Il s'agira du premier départ de Kilgus contre les Expos. Mardi, il a lancé 8,2 manches contre les Cards de St. Louis. Il n'était qu'à un retrait d'un jeu blanc quand Tom Bru-

nansky a frappé un circuit de deux points, à la neuvième. Il a gagné 3-2. L'an passé, Kilgus évoluait avec les Rangers du Texas. Il a affiché un dossier de 12-15 et une moyenne de points mérités de 4.16 en 32 départs.

Les Penguins prennent les devants

Rob Brown procure la victoire aux siens

PITTSBURGH (AP) — Rob Brown a saisi une passe de Kevin Stevens placée derrière le filet et il a marqué avec 6:34 à faire dans le match pour mener les Penguins de Pittsburgh à une victoire de 4-3 devant les Flyers de Philadelphie, hier, lors du premier match de la série finale de la section Patrick.

Les Penguins, qui étaient menés 2-0 pour ce qui est des tirs au but à un moment et 3-1 au pointage, ont égalé le compte avec des buts de Dan Quinn et John Cullen à 33 secondes d'intervalle au dernier tiers. Ils ont ainsi permis au gardien Tom Barraso de prolonger sa série de victoires à cinq. Ce faisant, Pittsburgh inscrivait une neuvième victoire au cours de ses dix dernières parties, incluant les matches de la saison régulière.

Le but de Brown, son troisième des séries, est survenu après que le gardien des Flyers, Ron Hextall, ait fait quatre arrêts spectaculaires plus tôt dans la période pour empêcher les Penguins de prendre les devants. C'était la première rencontre des deux équipes en séries en 22 ans d'existence.

Les Flyers ont réussi trois buts avec leurs unités spéciales.

Quinn a pris le retour de lancer de Zaryl Zalapski et il a marqué lors d'un avantage numérique à 7:44 de la troisième alors qu'Hextall était sorti de son filet. Les Penguins n'avaient pas réussi un seul tir au but durant 5:16 au début du dernier engagement.

Cullen a égalé le pointage à 8:17 quand il a contourné le filet pour glisser la rondelle entre les jambières de Hextall.

Les Flyers avaient pris les devants 1-0 sur le but de Dave Poulin à 10:01 de la première.

Mario Lemieux a capté une passe de Zalapski et il a battu Hextall du côté du gant à 12:44 pour niveler à 1-1.

Tim Kerr a inscrit son cinquième but des séries à 17:29 quand il a fait dévier un tir de Jeff Chychrun. Brian Propp, placé près du filet des Penguins, a touché le tir des poignets de Gord Murphy à 3:56 de la deuxième période pour donner les devants 3-1 aux Flyers.

Penguins 4, Flyers 3

Table of game statistics for the Penguins vs Flyers match, including goals, assists, and penalties for both teams.

Table of game statistics for the Expos vs Cubs match, including batting averages, runs, hits, and errors for both teams.

MARATHON DE BOSTON

Mekkonen prend sa revanche

BOSTON (AFP) — L'Éthiopien Abebe Mekkonen, âgé de 25 ans, empêché de participer aux Jeux olympiques de Séoul en raison du boycottage de son pays, a pris une belle revanche, hier, en remportant le marathon de Boston en deux heures neuf minutes et six secondes après avoir lâché sur la fin le Tanzanien Juma Ikangaa.

Ce dernier, deuxième l'an dernier, a terminé à 48 secondes, précédant l'Irlandais John Treacy et le Kényan Ibrahim Hussein, tenant du titre.

Dans la course féminine, la Norvégienne Ingrid Kristiansen, âgée de 33 ans, a mené pratiquement durant toute la course, lâchant l'Américaine Joan Benoit-Samuelsen après 18 kilomètres pour s'envoler vers un facile succès en 2:24:33. La Norvégienne, qui l'avait déjà emporté en 1986, a devancé de près de cinq minutes la Néo-Zélandaise Marguerite Buist (2:29:04) et l'Américaine Kim Jones (2:29:34).

Dans ce marathon disputé dans d'excellentes conditions atmosphériques, léger vent, température moyenne de 18 degrés, la course allait vite se décanter. Le Tanzanien Simon Robert menait durant les premiers kilomètres pour être rejoint par le trio Ikangaa, Mekkonen, Hussein. Les quatre hommes couraient

HOCKEY

Séries éliminatoires

(Séries quatre-de-sept) Hier Montréal 3, Boston 2 (Montréal mène 1-0) Pittsburgh 4, Philadelphie 3 (Pittsburgh mène 1-0) Ce soir Chicago à St. Louis (20 h 35) Los Angeles à Calgary (21 h 35) Mercredi Boston à Montréal (19 h 35) Philadelphie à Pittsburgh (19 h 35) Jeudi Chicago à St. Louis (20 h 35) Los Angeles à Calgary (21 h 35) Vendredi Montréal à Boston (19 h 35) Pittsburgh à Philadelphie (19 h 35) Samedi St. Louis à Chicago (20 h 35) Calgary à Los Angeles (22 h 35) Dimanche Montréal à Boston (19 h 05) Pittsburgh à Philadelphie (19 h 05) Lundi St. Louis à Chicago (20 h 35) Calgary à Los Angeles (22 h 35) Mardi Boston à Montréal (19 h 35) Philadelphie à Pittsburgh (19 h 35) Mercredi Chicago à St. Louis (20 h 35) Los Angeles à Calgary (21 h 35) Jeudi Montréal à Boston (19 h 35) Pittsburgh à Philadelphie (19 h 35) Vendredi St. Louis à Chicago (20 h 35) Calgary à Los Angeles (22 h 35) Samedi Boston à Montréal (20 h 05) Philadelphie à Pittsburgh (19 h 35) Dimanche Chicago à St. Louis (20 h 05) Los Angeles à Calgary (20 h 05)

Les trappeurs

Table of statistics for goalkeepers, including names, goals, assists, and points.

Les lanceurs

Table of statistics for pitchers, including names, games, innings, and earned run average.

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche Chicago 5, Philadelphie 3 Montréal 5, Pittsburgh 4 St. Louis 5, New York 3 Atlanta 7-1, St. Francisco 2-6 Los Angeles 2, Houston 1 Cincinnati 5, San Diego 0 Hier Montréal 2, Chicago 1 New York 5, Philadelphie 2 Pittsburgh à St. Louis Cincinnati à Los Angeles San Diego à St. Francisco Aujourd'hui Chicago, Kilgus (1-1) à Montréal, B. Smith (0-0), 19 h 35 Philadelphie, McWilliams (0-0) à New York, Darling (0-2), 19 h 35 Houston, Rhoden (0-1) à Atlanta, Glavine (2-0), 19 h 40 Pittsburgh, Smiley (1-1) à

Ligue américaine

Dimanche Baltimore à Boston (retrans) Minnesota 9, New York 4 Texas 9, Detroit 6 Toronto 15, Kansas City 8 Oakland 3, Chicago 2 Milwaukee 4, Cleveland 3 Californie 10, Seattle 0 Hier Boston 6, Baltimore 4 New York 7, Toronto 2 Californie à Chicago Milwaukee au Texas Oakland à Seattle

LIGUE NATIONALE

Table of league standings for the National League, showing teams, wins, losses, and percentages.

LIGUE AMÉRICAINE

Table of league standings for the American League, showing teams, wins, losses, and percentages.

Steve Yzerman joint Équipe Canada

En plus de Fuhr, Anderson, Messier et Gallant

STOCKHOLM (PC) — En tant qu'entraîneur de la formation canadienne de hockey au Championnat du monde, Dave King rêvait d'avoir Wayne Gretzky ou Mario Lemieux au sein de son alignement. Le rêve ne s'est pas concrétisé, mais King a apprécié, hier, l'arrivée d'une autre vedette de la LNH.

« Nous prenons toute l'aide que nous pouvons », a déclaré King quand Steve Yzerman, des Red Wings de Detroit, a fait son arrivée.

Yzerman, dont les 65 buts en saison lui permettent d'être considéré comme l'un des candidats au titre de joueur de plus utile à son équipe, et son coéquipier Gerard Gallant ont joint les rangs d'Équipe Canada, hier. Deux autres joueurs, Glenn Anderson et le gardien Grant Fuhr, des Oilers d'Edmonton, doivent arriver aujourd'hui, mais pas à temps pour la rencontre opposant le Canada aux États-Unis.

Entretiens, un autre joueur des Oilers, Mark Messier, a reçu le feu vert du médecin de l'équipe et il quittera pour Stockholm, aujourd'hui. Messier a été blessé au genou dans la série contre les Kings de Los Angeles.

« Tout va bien ici d'après ce qu'on m'a dit et nous ne voulons certainement pas nuire à la chimie de l'équipe », a précisé Yzerman, dont la saison a pris fin de façon abrupte quand les Red Wings ont été surpris par les Blackhawks de Chicago.

King avait le sourire aux lèvres

quand il a accueilli le duo des Wings. Il avait de bonnes raisons de l'être. Le talent offensif de Yzerman et le jeu dans les deux sens de la patinoire de Gallant apporteront du mordant à cette équipe qui a déjà démontré son potentiel lors des gains de 6-4 contre la Finlande et de 11-0 face à la Pologne le week-end dernier.

Yzerman a précisé qu'il était heureux de se joindre à l'équipe, mais qu'il avait retardé son départ parce qu'il avait besoin de deux jours pour régler des affaires personnelles — son mariage le 10 juin et la construction d'une nouvelle résidence.

« Évidemment, je préférerais continuer à jouer en séries, a-t-il ajouté. Mais je me rappelle que j'étais venu ici en 1985 après notre défaite contre les Blackhawks. Je ne voulais pas jouer alors que l'avion m'amenait ici. Pourtant, dès que je me suis mis à jouer j'ai eu du plaisir et nous avons gagné la médaille d'argent ».

Après avoir jeté un coup d'oeil à la surface glacée sur laquelle il va jouer contre les Américains, Gallant était tout excité à l'idée de se qui va se produire au cours des deux prochaines semaines.

« J'ai vraiment hâte, a dit Gallant. C'est ma première expérience ici ».

Le Canada, la Suède et l'Union Soviétique ont des fiches de 2-0 au sein des huit formations nationales qui sont présentes à Stockholm. La Tchécoslovaquie a une victoire et une nulle, l'Allemagne de l'Ouest une nulle, alors que les États-Unis, la Finlande et la Pologne n'ont pas remporté de victoire.

Aucune partie n'était prévue, hier. Les matches reprennent, aujourd'hui, avec la tenue des rencontres Canada-États-Unis, Union Soviétique-Finlande, Suède-Allemagne de l'Ouest et Tchécoslovaquie-Pologne.

Le Canadien ne rappellera pas de joueurs de Sherbrooke

noit Brunet, Mark Pederson, Martin Desjardins, Jim Nesich et Jocelyn Lemieux.

Savard était évidemment déçu de l'élimination des Canadiens, mais pas nécessairement surpris.

« Comme dans la Ligue nationale, la différence n'est pas très grande entre les équipes de la Ligue américaine. Des surprises peuvent facilement se produire », expliquait hier le patron du Canadien.

Celui-ci a indiqué que la série s'est jouée dans le quatrième match.

« Un de nos défenseurs a soulevé le filet avec quelques secondes à jouer en troisième et l'arbitre a accordé un lancer de punition au New Haven. Le gars a compté et nous avons ensuite perdu en prolongation.